

LES DROITS DE L'HOMME
BRISÉ PAR LA TEMPÊTE
- LE 14 JANVIER 1997 -
LE MAJOR PIPON
NÉ À JERTEY,
MIRACULEUSEMENT ÉCHAPPÉ
À CE DÉASTRE,
EST REVENU SUR CETTE PLAGE
LE 21 JUILLET 1940,
ET AINSI AUTOMATIQUEMENT
A FAIT GRAVER SUR LA PIERRE
CE DURABLE TÉMOIGNAGE
DE SA RECONNAISSANCE.
A Deo vitas pes
in Deo

Cal Ar Sonerien

Auprès des Sonneurs ♦

> magazine municipal d'informations de Plozévet

sommaire

> Projets "Arts et vie"
Pages 2-3

> Chantier à l'école G. Le Bail
Page 4

> Nouvelle salle de spectacle
Page 5

> Inauguration de la place
Henri NORMANT
Pages 6-7

> Ouest Cornouaille Promotion
Page 8

> Renouveau à la CCHPB
Page 9

> Groupement sportif
des deux baies
Page 10

> Activités
saison 2004-2005
Page 11

> Allocation logement :
Vos droits
Page 12

> Patrimoine
Pages 14-15

éditorial

**« Les hommes d'avenir sont aussi ceux qui portent,
dans leur cœur, un profond respect des choses du passé ».**

Cette phrase d'Ernest Renan, le recteur Henri Le Moal l'employait souvent au cours des conversations que nous avons eues les dernières années de sa vie. Je suis persuadé que nous avons une mission, une tâche à remplir : transmettre aux générations futures les témoignages du passé. C'est dans cette optique que la municipalité a voulu faire porter l'effort sur la préservation des richesses d'autrefois.

- **La restauration de l'église paroissiale Saint Démet**, dont le principe avait été décidé par la municipalité précédente, est un des témoignages de cette volonté. En principe tous les travaux devraient être terminés pour l'été ou du moins pour l'automne 2005. C'est un chantier très important qui a vu la consolidation de la rangée de colonnes, la réfection de la charpente, le décapage complet du bâtiment.... Isabelle Gargadennec, directrice des Antiquités et Oeuvres d'Art du Finistère, s'est félicitée de cette volonté municipale de tout faire pour que tous les témoins du passé de Plozévet soient enfin sauvegardés. Il est évident que ces efforts ont un coût et que nous devons étaler dans le temps tous ces travaux.

- **En chantier également la restauration complète de toute la statuaire de la chapelle de La Trinité** : le jeudi 9 septembre trois statues sont revenues de l'atelier de Tours et ont été installées dans la chapelle : Saint Jean, Saint Germain et Saint Michel. Et les six dernières sont parties en Touraine pour retrouver une nouvelle jeunesse et revenir en principe en mai 2005. Ainsi pour le pardon de La Trinité, en juin 2005, toutes les statues, au nombre de 13, auront retrouvé leur emplacement dans la chapelle. Ces travaux ont été pris en charge à hauteur de 65 % par le Conseil général du Finistère et le Conseil régional de Bretagne.

- **Autre grande nouvelle, le principe de la restauration du retable de la chapelle** a été retenu par les autorités culturelles de Bretagne : ce sera un chantier long et coûteux mais subventionné à 90% par les crédits d'état par le biais de la direction des affaires culturelles de Bretagne, le conseil régional et le conseil général pour un devis qui se situe aux environs de 60000 €. Ce retable, classé, qui date de 1666, est un des plus beaux de Bretagne.

- **Autre souhait : la restauration des bannières** qui ensuite seront placées dans l'église Saint Démet. L'expertise a été faite par l'atelier de Patricia Hood. Il reste à imaginer un montage financier pour cette opération.

« Le développement culturel s'impose comme un facteur incontournable du développement local. Il dynamise et fédère les énergies de la cité tout en agissant sur son activité économique par une valorisation de son image ». Cette phrase du « Guide de l'élus à la Culture » illustre parfaitement l'importance de la mission culturelle d'une commune dans le domaine de la préservation des témoins du passé.

Jean Claude STOURM
Adjoint aux affaires culturelles

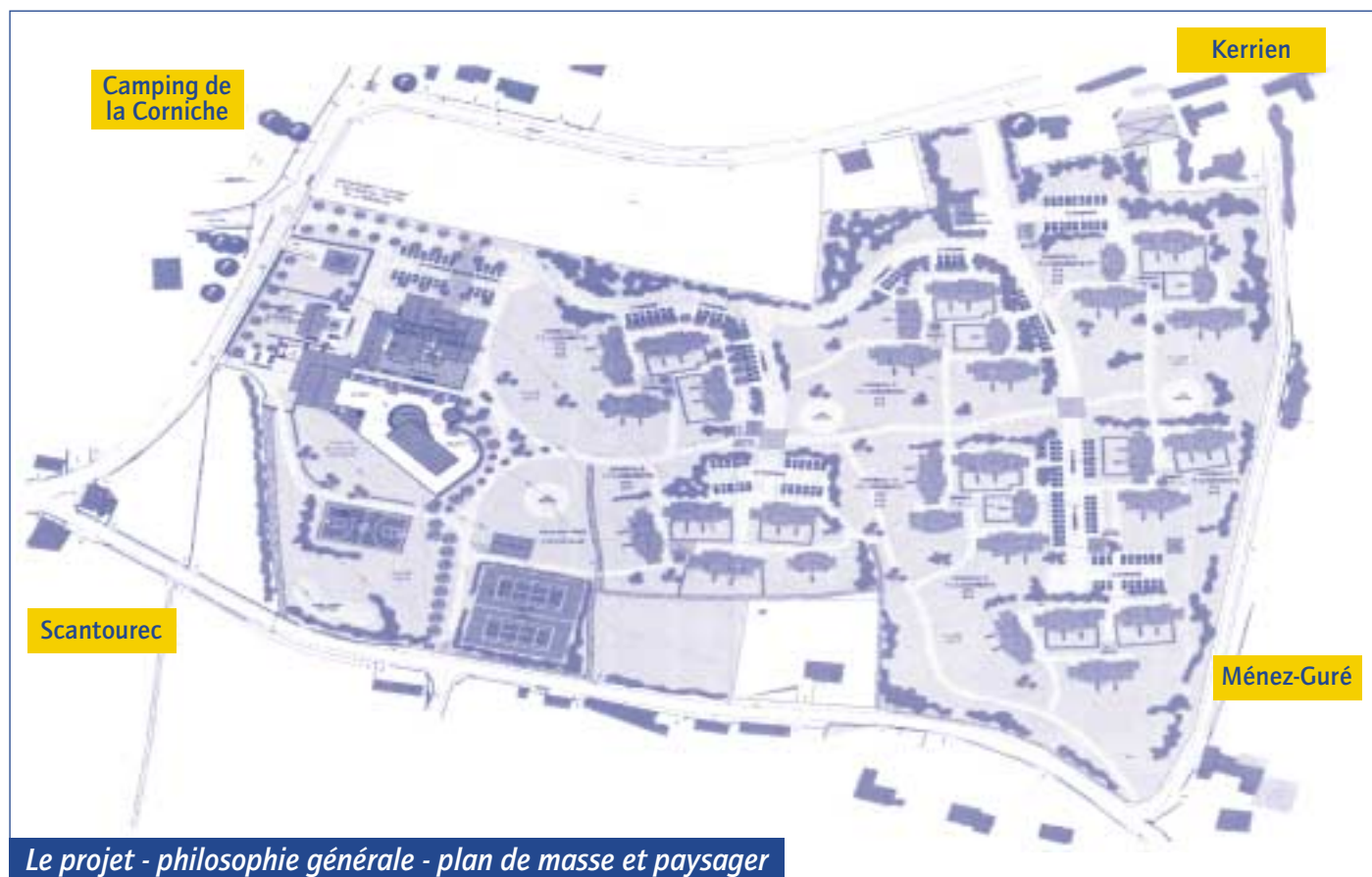
Le projet « Arts et Vie » sur les rails...

« Arts et Vie », association culturelle de voyages et de loisir.

Créée en 1955, l'association (type loi 1901) développe un tourisme ouvert au savoir, à la découverte et aux loisirs inscrits dans le mouvement de la culture. Avec un effectif annuel de 50.000 voyageurs, elle figure parmi les premiers voyagistes français et apparaît au regard du milieu proprement associatif comme la plus importante association culturelle de voyages à l'étranger. Son activité Voyage couvre les cinq continents et aborde plus de soixante-dix pays dans un esprit convivial et authentique, poussé par un intérêt commun pour une culture vivante. Les résidences locatives Arts et Vie, implantées dans les plus belles régions de France, favorisent la pratique sportive, la détente et les séjours nature. Les résidences peuvent recevoir, hors saison, séminaires et congrès, forums Art et Civilisation, voyages thématiques ou itinéraires culturels. Cycles de conférences et autres visites conjuguent haut niveau de connaissances, art en mouvement et culture vivante le tout en compagnie d'éminents universitaires et intervenants hors pair.

Au sud du bourg dans le secteur Kerrien / Scantourec / Ménez-Guré

Dans les grandes lignes, le projet prévoit la réalisation de 86 logements (soit 440 lits), sans restauration ni commerce. L'architecture des bâtiments, implantés sur environ 7 ha au sud du bourg, est pensée pour s'intégrer à l'existant. Selon les premiers éléments, le voyageur entend ouvrir ses locations durant une période courant de février à la Toussaint. « Notre concept, ce n'est pas de construire des barres de logements, mais bel et bien de nous intégrer au mieux à l'environnement en nous conformant à l'existant », insistent les porteurs de projets. « Nous voulions depuis longtemps, en effet, ajouter la Bretagne au panel de nos destinations. Un littoral préservé, sans énorme affluence touristique et disposant d'un bon tissu commercial et de services ont été des critères déterminants dans le choix de Plozévet ». Après les premiers contacts avec la municipalité, les dirigeants de « Arts et Vie » se sont attachés à contacter les propriétaires des terrains concernés. De son côté, la municipalité vient de prendre une délibération pour une révision simplifiée du plan local d'urbanisme.



Les élus misent sur un coup de fouet pour le commerce local, porteur pour l'emploi avec des retombées importantes pour les collectivités. Convaincus que chacun mesurera l'importance des enjeux de la démarche engagée pour le développement de la commune, Ils espèrent l'aboutissement de cette procédure au cours du premier trimestre de l'année 2005.

Un passage obligé, une révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme

① Phase de concertation préalable de la population

La loi Urbanisme et Habitat (UH) du 2 juillet 2003 a modifié légèrement la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) en transformant la révision d'urgence en révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme. Cette dernière précise dans son article 23 :

« Lorsque la révision a pour seul objet la réalisation d'une construction ou d'une opération, à caractère public ou privé, présentant un intérêt général notamment pour la commune ou toute autre collectivité ou lorsque la révision a pour objet la rectification d'une erreur matérielle, elle peut, à l'initiative du maire, être effectuée selon une procédure simplifiée. La révision simplifiée donne lieu à un examen conjoint des personnes publiques associées mentionnées à l'article L. 123-9. Le dossier de l'enquête publique est complété par une notice présentant la construction ou l'opération d'intérêt général. Les dispositions du présent alinéa sont également applicables à un projet d'extension des zones constructibles qui ne porte pas atteinte à l'économie générale du projet d'aménagement et de développement durable et ne comporte pas de graves risques de nuisance ».

La commune de PLOZEVET souhaite procéder à une révision simplifiée de son Plan Local d'Urbanisme (PLU approuvé par le Conseil Municipal en décembre 2001) afin de permettre la construction d'une résidence de tourisme. L'opération de révision consisterait en une extension limitée des zones constructibles du bourg, en continuité avec l'urbanisation existante, sans porter atteinte à l'économie générale du plan et sans risque particulier de nuisance.

② Localisation des zones concernées

Plozévet, commune littorale, se situe à l'extrémité de la Cornouaille. Cette situation est caractérisée par deux atouts : sa position centrale sur la baie d'Audierne et son rôle de carrefour important des voies de communication. Elle est en effet en communication directe avec Quimper et le Nord de la baie d'Audierne et en relation avec le Sud de la Cornouaille. La commune possède donc un axe littoral et un axe de pénétration continentale.

Une telle situation est un potentiel pour la localisation de projets de rayonnement régional. Ainsi, afin de mettre en valeur ses atouts, la commune a donc décidé de revoir l'organisation de son territoire et plus particulièrement de son bourg. En effet, l'occupation du territoire se caractérise par la dispersion de l'habitat en un grand nombre de lieux-dits, hameaux et écarts ; il s'agit donc de réorganiser cette urbanisation afin de rendre plus d'unité à l'ensemble.

Pour réaffirmer son potentiel dans de nombreux domaines (services, habitat, tourisme, activités...) il a été convenu :

- d'intégrer certaines constructions existantes dans les zones urbaines (UHb ou UHc).
- de créer des réserves foncières (zone 2 NA)
- de densifier la zone Sud du bourg en y accueillant un projet résidentiel (zone 1 AUt).
- de préserver l'espace agricole en y réintégrant des terrains (zone 2NAi située au nord du bourg supprimée et reclassée NC).

Quelques sigles de la nomenclature du PLU (Plan Local d'Urbanisme)

- **Une zone UH** est une zone destinée à l'habitat ainsi qu'aux équipements et activités compatibles avec l'habitat.
 - Le secteur UHa correspond à un habitat relativement dense, en ordre continu.
 - Le secteur UHb correspond à un habitat moyennement dense, en ordre continu ou discontinu.
 - Le secteur UHc correspond à un habitat aéré construit en général en ordre discontinu.
- **Une zone 2 NA** est une zone naturelle, non ou insuffisamment équipée, réservée à un développement futur de la Commune. Elle ne peut être urbanisée qu'à l'occasion d'une révision ou d'une modification du PLU ou par la création d'une ZAC.
- Le secteur 2 NAI est réservé aux activités à caractère principalement industriel ou artisanal.
- **Une zone 1 NAT** est une zone constituée par des secteurs à caractère naturel, destinés à recevoir des activités et des équipements touristiques avec les capacités d'accueil correspondants.
- **Une zone NC** est une zone qu'il convient de protéger en raison de la valeur agricole des terres ou de la richesse du sous-sol.

La révision simplifiée du P.L.U portera donc sur quatre secteurs.

1. Accueillir un projet résidentiel : zone 1Nat

→ Le terrain du projet se situe dans le prolongement du Centre Bourg, au niveau du lieu-dit de Kerrien. Il se localise sur un terrain bordé par le chemin de la Corniche, la route de Kerrien, la route communale qui va de Scantourec à Menez-Guré, et le chemin qui lie Kerrien à Menez-Guré. La vocation touristique de la commune l'a amenée à réfléchir à la mise en place de projets touristiques pertinents. Dans un tel cadre, une zone 1NAT sera ouverte sur une zone actuellement en NC afin de recevoir une résidence de tourisme intégrée à son environnement. Ce terrain d'une superficie de 72234m² s'étire principalement d'Est en Ouest dans sa plus grande longueur (350m). Le projet de résidence de tourisme est constitué de plusieurs éléments intégrés : logements, services communs, piscine, espaces sportifs et aires de jeux formant un ensemble cohérent. En terme d'habitat, sont prévus 7 hameaux d'environ 12 logements chacun. Par ailleurs, il est prévu d'intégrer au zonage 1NAT une construction déjà présente dans la partie Ouest du terrain d'assiette du projet. Cette construction est destinée à loger le gardien de la future résidence.

2. Intégrer des constructions existantes aux zones urbaines : zones UHb et UHc

→ Il s'agit de constructions qui se situent au bord de la route de la Corniche, coté est de la route, et route du Menhir coté nord de la route.

3. Créer des réserves foncières : zone 2NA

→ Ce terrain concerne les parcelles situées au lieu dit « Penity » et fait face à l'urbanisation du chemin de la Corniche.

4. Réintégrer des terrains à l'espace agricole : zone NC

→ Il s'agit du terrain situé à Kergabet, au nord de la rue de la Garenne et à l'ouest de la voie communale qui vient de Menez Kerguelen et se dirige vers Menez Kergabet.

En préambule à l'enquête publique le dossier est consultable à la mairie.



Avis de chantier à l'Ecole Georges Le Bail !

tous et surtout indispensable pour les personnes à mobilité réduite, car il s'agit bien là d'une « maison pour tous » !

Suivez le guide ! Des services collectifs destinés aux enfants comme les locaux des psychologues scolaires et maîtres rééducateurs du RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté), le RAM (Relais Assistantes Maternelles), la garderie périscolaire, le centre aéré, la médiathèque à proximité des écoles et du collège et accessible bien sûr à tous les publics, l'accès aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, une capacité de logement propre à la collectivité avec une évidente amélioration du confort pour le centre de vacances, des locaux réservés à l'enseignement et la pratique de musiques non amplifiées...

Dans notre édition du mois de juillet 2003, nous vous donnions rendez-vous pour 2005 ! Ce ne sera pas pour les premières semaines de l'année, comme prévu initialement, mais vraisemblablement pour la rentrée prochaine, c'est ce que prévoit Pierre Yves Le Goaziou et l'équipe de chantier. Vivement l'automne 2005 donc !

Peu visible de l'extérieur, très discrètement, c'est un très important chantier qui vient de démarrer dans les anciens logements de l'école Georges Le Bail. L'espace de récréation pour nos écoliers se trouve légèrement restreint pendant cette année de travaux. Les précautions habituelles ayant été prises, vie scolaire et chantier semblent devoir cohabiter dans les meilleures conditions jusqu'aux prochaines vacances estivales.

Sous la houlette de Pierre Yves Le Goaziou, architecte à Pont l'Abbé, une page de l'histoire se tourne du côté de l'école. Le bâtiment, qui a abrité plusieurs générations d'enseignants, va devenir à la fois un « mini centre culturel » avec sa médiathèque, le rendez-vous des petits et des moins grands avec sa maison de

l'enfance, un lieu de repos avec son centre d'hébergement de 34 lits (une aubaine pour nos fidèles « petits colons » !) et enfin un lieu de répétition pour les musiciens. Comment, nous direz-vous, faire cohabiter ces nombreuses activités ? Et la sécurité, dans tout cela ? Et l'accessibilité pour un espace sur 4 niveaux ? Le projet, mûrement réfléchi par les concepteurs, a tout pris en compte : à la rentrée prochaine, côté cour, nos écoliers apercevront deux tours abritant les escaliers de secours et ce sera là un des seuls changements perceptibles de l'extérieur ; finis les désagréables bruits à l'étage du dessus ou du dessous avec les nouveaux planchers en ourdis totalement isolés ; et, enfin, voilà notre premier ascenseur communal ! Amusant au départ, mais surtout pratique pour

	2004				2005											
Calendrier prévisionnel	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Gros œuvre - Charpente Couverture																
Menuiseries-Platres-Isolation Sols-Plafonds																
Electricité-Ascenseur Chauffage-Plomberie																
Peinture-Finitions																

Les trois coups pour la nouvelle salle de spectacle...



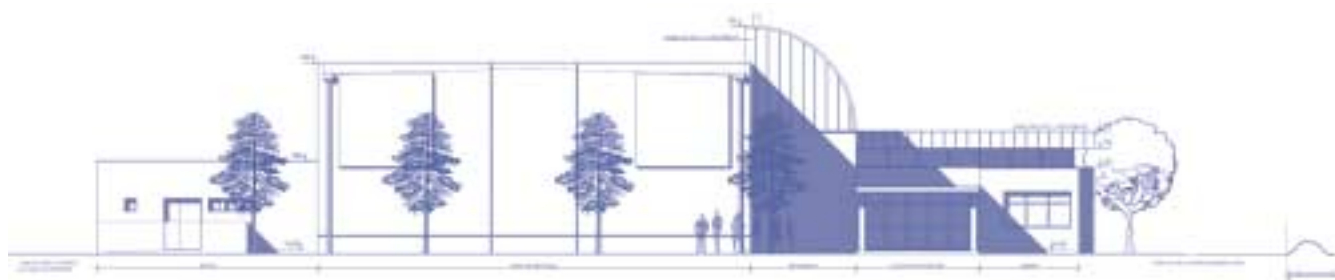
Un paysage transformé.



Ambroise Guellec, Pierre Plouzenec et les élus sur le terrain.

Le mardi 28 septembre 2004 restera une date importante dans les annales de la commune de Plozévet et de la communauté de communes du Haut Pays Bigouden ; une date clef, car les premiers coups de pioche, ou de pelleteuse plutôt, étaient donnés pour la salle de spectacle intercommunale. Après quelques années de réflexion, nous sommes désormais dans la première phase concrète de cette construction. Haut de près de 10 mètres, le bâtiment prendra place entre l'école Georges Le Bail (avec son futur équipement), la place de la Gare, le Collège Henri Le Moal et le futur lotissement de la rue des Saules. Au sol, il occupera une surface d'environ 1000 m².

Cette salle de spectacle - imaginée par l'architecte concarnois Olivier Fetter - a été étudiée pour en faire un lieu idéal pour de nombreuses activités, mais principalement pour le spectacle (théâtre, concerts, danse ...). Chaque semaine, sous la responsabilité de la SOBRETEC de Brest, les différents corps de métier se retrouvent pour valider l'avancement des travaux. Sauf événement imprévisible (intempéries ou autres), la livraison devrait se faire à la sortie de l'été 2005.



Vue de l'avenue Georges Le Bail.

	2004				2005											
Calendrier prévisionnel	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Terrassement																
Gros œuvre																
Charpente-Couverture																
Menuiserie-Cloisons-Faux plafonds																
Plomberie-Chauffage-Electricité																
Peinture-Revêtements sols-Murs-Plafonds																
Equipements scène-Sono-Eclairage																

Inauguration de la Place Henri Normant



Samedi 25 septembre, sous un soleil radieux, en présence de nombreux Plozévétiens et de personnalités, la commune honorait l'un des siens. Juste reconnaissance des choses même si elle est tardive. En effet, la place de l'Eglise était rebaptisée Place Henri Normant. Notre compatriote faisait partie de ces personnes pour qui l'éducation était un moyen d'émancipation et d'accession au savoir. Après une brillante carrière d'enseignant et de chercheur, Henri Normant accède en 1966 à l'Académie des Sciences.

Monsieur le Professeur, Monsieur le Conseiller Général, chers collègues et amis, la commune de Plozévet est honorée de vous accueillir en ce jour pour rendre hommage à l'un de ses plus illustres enfants.

Le professeur Henri Normant, cadet d'une modeste famille de huit enfants, est l'exemple même de l'extraction par le savoir. Rien, au début du siècle dernier, dans un pays meurtri par la guerre, ne destinait ce jeune garçon à un parcours aussi brillant. Rien, si ce n'est la force de l'esprit, une volonté à toute épreuve et un environnement familial où l'amour tenait lieu de seule richesse.

De la boulangerie familiale de Plozévet à l'Institut de France, du petit mitron au chimiste mondialement renommé, l'ascension fulgurante du professeur Henri Normant remplit de fierté l'ensemble des Plozévétiens. Premier agrégé de la Commune, premier d'une longue série que la rumeur dit plus longue encore, il en fut également le premier académicien.

Cette prestigieuse distinction résonne encore dans nos esprits. Et, comme l'orgueil n'est pas le moindre défaut de nous autres bigoudens, nous nous flattons volontiers de cette illustre proximité.

Puisqu'il fut le premier académicien, c'est qu'il y en eut un second. Le professeur Jean Normant, dont je remercie la présence, eut, événement rarissime, le privilège de siéger en même temps que son père à l'Institut de France. Il n'en fallait pas davantage pour confirmer ce que nous pensions déjà : les agrégés naissent à

Le mot d'accueil de Pierre Plouzennec Maire de Plozévet



Plozévet comme les coureurs de cent mètres naissent aux Antilles.

Nous le disons sur le ton de la plaisanterie. Cependant il faut bien connaître les gens d'ici pour y voir une certaine pudeur mais surtout

le respect et la reconnaissance que nous éprouvons à l'égard des Plozévétiens qui, du Professeur Henri Normant à son ami, le Recteur Henri Le Moal, ont eu un destin exceptionnel tout en restant attachés à leur petite commune du bout du monde.

C'est cet attachement que nous voulons symboliser aujourd'hui en donnant le nom du professeur Henri Normant à cette place, face à la boulangerie familiale où il a grandi.

Je tiens enfin à associer à cet hommage Madame Micheline Charpentier qui m'a sollicité pour attribuer le nom du professeur à un lieu de la Commune. M'ayant fait part de nombreuses correspondances qu'elle avait eues, notamment avec le professeur Pierre Potier de l'Institut, elle n'eut aucun mal à convaincre le conseil municipal qu'il était temps d'honorer localement ce chercheur mondialement reconnu.

C'est ce que nous accomplissons aujourd'hui avec fierté. Je remercie l'ensemble de la famille Normant et les membres de la communauté scientifique pour leur présence à cette cérémonie. Je souhaite maintenant donner la parole au professeur Jean Normant qui, mieux que moi, saura nous parler de l'homme et nous expliquer l'importance de ses travaux.

Allocution de Jean Normant, fils de Henri Normant et lui-même académicien

Monsieur le Maire, Monsieur le Conseiller Général, chers habitants de Plozévet, du pays bigouden et du Cap, chers amis, ma chère famille, je vous remercie tous de votre présence ici pour honorer la mémoire d'un grand savant, mon père, né à Plozévet en 1907, qui a rendu célèbre ce bourg du « bro ».

Je voudrais vous dire quelques mots sur lui, le « père de famille » comme l'Académicien. Henri Normant a été mon papa, puis mon père. Au départ, il m'a appris à observer, à faire des moulins à eau sur les ruisseaux,

avec une bobine de fil à coudre, à faire des cannes gicloires à partir d'une tige de sureau, des sifflets avec du saule, à pêcher le crabe ici à Plozévet, à pêcher en rivière, à chasser dès la fin des hostilités en 1945. Il m'est apparu plus tard que toutes les facettes de sa vie s'articulaient autour d'un souci constant de rechercher les aspects les plus simples en toute chose : comment appréhender la vie, la nature, la connaissance des sciences exactes, comment avancer dans le dédale complexe de la recherche fondamentale, tout en étant présent à sa famille, préoccupé par le devenir de ses étudiants, et attentif à tous ceux qu'il rencontrait : son éthique était celle de la simplicité. Ce souci de ramener des questions complexes à des hypothèses simples, et à les développer avec une

rigueur sans appel et sans compromission, allié à un très grand sens de l'observation, l'a mené à de grandes découvertes scientifiques, mais nous a donné, à nous, ses enfants, une éducation sans contrainte despotique, par l'exemple de son comportement. Il nous laissait grande liberté, tout en fixant des repères. Celui de la droiture était le plus évident. Par ailleurs, sa foi chrétienne, si ancrée dans la famille Normant, et alimentée par de nombreuses lectures et sessions à la paroisse Universitaire de Paris, l'avait guidé vers un des pôles primordiaux de la révélation chrétienne : l'humilité, et plus il avançait dans les honneurs, plus sa simplicité s'affirmait : c'est le deuxième repère clef qu'il nous indiquait.

Bien sûr, le démon de la recherche l'habitait, créant un poids sur la vie familiale, même s'il était toujours disponible le midi, ou au dîner, avec une grande ponctualité. Je me le rappelle à Lille vers 1950, filer incognito, dans la nuit, en chaussons, pyjama et robe de chambre, vers le laboratoire qui était à deux rues de là, pour voir si une expérience avait bien tourné...

J'étais en classe de première : comment ne pas être fasciné par cette passion qui l'habitait, et ne pas aller soi-même visiter ce jardin d'Eden, truffé de fruits succulents et d'autres, défendus ! Je n'ai pas résisté, j'ai été prospecter ce fabuleux domaine quelques années plus tard.

Il y eut une période un peu dure pour ma mère, plus littéraire et philosophe que mon père, quand j'ai préparé ma thèse, car la conversation à table dérivait alors inéluctablement vers des questions de chimie très incompréhensibles pour mes frères et sœurs, et elle avait fort à faire pour ramener les débats sur un terrain plus humaniste.

Cette passion qui animait mon père lui laissait peu de répit, hormis sa vie en famille, et il n'a jamais été enclin à la politique. Je pense que, ne pouvant suivre avec sa rigueur habituelle les problèmes soulevés par les divers gouvernements, il ne se jugeait pas assez compétent, et il prenait ses décisions et choix de vote, dans un sens ou l'autre, à droite ou à gauche, sans suivre une ligne politique dictée, mais selon sa propre conscience.

Dès ses premières grandes découvertes, en 1954, sa notoriété s'est établie en Amérique du nord (E.U, Canada), en Amérique du sud (Brésil), en Afrique du nord, au Japon, et dans toute l'Europe. Il a organisé en 1961 le premier congrès international de chimie organométallique (sous l'égide du CNRS) auquel ont participé tous les ténors de la planète dans cette discipline, et qui a eu un tel succès qu'il a été perpétué jusqu'à nos jours. Ses études fondamentales ont trouvé de nombreuses applications industrielles, particulièrement

chez Rhône-Poulenc qui prit de nombreux brevets sur ses recherches.

J'ai été directement témoin de sa notoriété pour avoir visité de nombreuses Universités étrangères, et participé à de nombreux congrès : partout on me parlait de lui et de ses découvertes, mais partout aussi, on soulignait les qualités de l'homme : sa gentillesse, son attention aux autres, sa discrétion, son refus de paraître ou d'en imposer. Je me rappelle le président de l'Université d'Hokkaido, île septentrionale du Japon, un finistère, en quelque sorte, qui me racontait combien mon père avait surpris et amusé l'auditoire, là bas, en faisant un parallèle entre les habitants de cette île, et les habitants du « ker bro », chacun victimes, à leur manière, d'un « a nanigous gas kous » qui voulait sous entendre que leurs régions étaient déshéritées ! On sait qu'aujourd'hui ces dénigrement n'ont plus raison d'être : ainsi Plozévet était connu aux confins de l'Asie !

Elu membre de l'Académie des Sciences en 1966, la municipalité de Plozévet organisa une fête en son honneur en avril 1967, dans les murs de « Ty koz », qui attira une foule de participants, très émus, et qui fut pour lui, et pour ma mère, une très grande joie.

Puis, un silence de 37 ans s'instaure, et il faut attendre la clairvoyance de notre nouveau maire, Pierre Plouzenec, pour que soit envisagée une reconnaissance officielle à laquelle nous avons la joie de participer aujourd'hui : qu'il en soit remercié. Je veux souligner le rôle fondamental, dans cette initiative, de Madame Micheline Charpentier, docteur en Sciences, habitant Plozévet depuis plusieurs années. Elle connaît bien les travaux et la renommée de mon père, (qui était président de son jury de thèse), et elle a su convaincre la municipalité d'honorer ce grand savant, mondialement reconnu. Je suis particulièrement reconnaissant à la mairie de Plozévet de lui avoir dédié la belle place de l'église, devant la maison où il est né, face à la maison Kerisit, hélas disparue, où j'allais, 30 ans après lui, chipper des figues. Un grand merci à Pierrot Bosser pour avoir organisé cette fête avec diligence et efficacité.

En juin 1997, quelques mois avant qu'il nous quitte, nous avons fêté les 90 ans de



« Présentation de l'épée par Yves Henri et Jean »

notre père, et mon frère Yves-Henri, avait élaboré une plaquette de 200 pages, très documentée sur sa vie et sa carrière, mais aussi sur la vie en pays bigouden, et en pays du cap. Il a apporté aujourd'hui l'épée d'académicien d'Henri Normant, riche en images du « bro ». Vous en aviez vu une image et une description dans le « Tal Ar Sonerien » du mois d'avril dernier, et vous pourrez maintenant en détailler les symboles lors de la réception qui va suivre.

J'ai pris grande liberté pour parler de celui qui fut pour moi un modèle, mais je représente aussi aujourd'hui l'Académie des Sciences, cette glorieuse Institution, qui a rassemblé les savants depuis plus de 300 ans. Son Président et ses Secrétaires Perpétuels, retenus à Paris, m'ont chargé de vous dire leur regret de ne pouvoir être présents, et combien l'Académie a bénéficié de la présence de mon père et de sa participation active aux travaux qu'elle effectue, tous les lundis, quai de Conti, et ceci pendant 31 ans. Elle apprécie que son confrère de Plozévet, qu'elle avait jugé digne d'entrer dans sa Compagnie soit maintenant honoré par sa cité.

J'aurais aimé que des instances départementales, au niveau de la Préfecture, ou de l'Inspection académique eussent jugé bon de répondre positivement à l'invitation que leur avait transmise notre Maire. Sans doute n'ont-elles pas mesuré l'influence décisive et internationale qu'a eue l'œuvre d'Henri Normant. L'Académie des Sciences de l'Institut de France, par contre, y est très attachée. Il était très grand, et il le restera pour tous les chimistes organiciens du monde, comme pour tous ceux qui ont eu le privilège de suivre ses enseignements en amphithéâtre, ou au laboratoire. Il est bon que son pays reconnaisse aujourd'hui le plus brillant de ses enfants.

Comme il disait : « Mad eo ».

Le texte de la description de l'épée, lu par Yves Henri Normant lors de la cérémonie, est consultable sur le site de la commune

www.plozevet.info

Vous pouvez également vous le procurer à la mairie



Septembre 2004

ASSOCIATION OUEST CORNOUAILLE PROMOTION (AOCP)

OUEST
CORNOUAILLE
PROMOTION

AVIS RESOLUTION CAP SIZUN
PROCEDEMENT

Beaucoup d'entre vous sont passés devant nos locaux mais peu connaissent précisément nos missions. Cette page d'information, que nous souhaitons régulière, a pour objectif de nous faire connaître.

Nous souhaitons que l'AOCP devienne un interlocuteur familier, évident des collectivités, associations et particuliers qui sont porteurs de projets dans l'Ouest Cornouaille. Et vous l'apprendrez, nos domaines d'intervention sont nombreux !

Très cordialement.



Thierry Mavie,
Président

L'AOCP : un outil de développement local

L'Association Ouest Cornouaille Promotion a pour vocation première de **développer une économie touristique** en initiant ou en accompagnant des projets qui concernent le pays Bigouden, le Cap Sizun et le pays de Douarnenez.

Elle est chargée, pour cela, des missions suivantes : l'organisation de l'accueil et de l'information touristique sur l'ensemble du territoire (topoguide de randonnées, calendrier des animations...), la promotion de l'Ouest Cornouaille (guide, salons, ...) la mobilisation et l'animation des acteurs locaux (élus, professionnels, associations, offices de tourisme...)

autour d'initiatives nouvelles (par exemple, développer des circuits de randonnées ou organiser l'accueil des camping-cars).

Outre ses missions « touristiques », l'AOCP sert d'appui aux collectivités dans les domaines de l'**habitat** (elle suit les dossiers de subvention pour l'aide à l'accession de logements) et de l'**aménagement du territoire** avec le Schéma de Cohérence Territoriale (cf. plus loin).

Enfin, l'AOCP a en charge la gestion d'un programme européen de développement local en milieu rural appelé **Leader +**. Ce programme permet de soutenir financièrement les projets valorisant les ressources naturelles (mer, paysage, environnement) et culturelles du territoire (cf. plus loin).

Comme vous le voyez les missions sont nombreuses pour les 8 salariés de l'AOCP :

- développement touristique : Olga Ansellem (directrice), Christiane Le Gall, Stéphanie Laval

- programme Leader + : Valérie Le Veze et Yann Ferec,



Association Ouest Cornouaille Promotion



AGENDA

5 octobre 2004 :

18h. Pouldreuzic

Commission des Offices
de Tourisme - Pointe
du Raz

20h ou octobre 2004 :

Commission Tourisme :
elle est chargée de défi-
nir le programme tou-
risme de l'AOCP

Janvier 2005 :

Parution du guide
« la Magie des
Contrastes »
(70 000 exemplaires)

Les aides aux héberge- ments et équipements touristiques

Les acteurs (particuliers, associations, collectivités ou sociétés) qui souhaitent acquérir, moderniser ou créer un hébergement touristique ou un équipement de loisir peuvent bénéficier d'aides publiques (essentiellement des conseils régionaux et généraux).

Ces aides couvrent jusqu'à 40% du montant de l'investissement mais ne sont attribuées qu'à certaines conditions. L'AOCP se charge de conseiller les porteurs du projet, de monter le dossier de demande subvention et assure le suivi administratif du dossier jusqu'au paiement des subventions.

Le programme LEADER+



L'objectif du programme est de donner une impulsion au démarrage d'initiatives, entrant dans l'une des thématiques suivantes : Promouvoir les activités émergentes liées aux ressources du littoral ; la valorisation des paysages et de l'environnement ; la valorisation touristique du patrimoine naturel et culturel ; favoriser la créativité pour une offre nouvelle de services et animations ; l'organisation et la mise en réseau des acteurs du développement local.

Le caractère innovant du projet est l'un des critères de sélection. Les fonds européens peuvent être accordés à hauteur maximum de 50% des dépenses. Les gros investissements immobiliers ne sont pas éligibles.

Le schéma de cohérence territorial (SCOT)

L'ouest Cornouaille compte 39 communes ayant des enjeux communs en matière d'environnement, de déplacements, d'économie et d'habitat. Le SCOT est le document qui, à partir de ces enjeux, va préciser les besoins et fixer un programme d'actions à l'horizon 2020. Il peut s'agir, par exemple, de développer une offre de logements pour les jeunes, de réserver des terrains pour une nouvelle route. Les documents d'urbanisme des communes (Plan locaux d'urbanisme ou cartes communales) doivent être conformes aux orientations du SCOT.

Ces derniers sont élaborés sous l'égide des maires et en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés. La population a aussi son mot à dire lors des enquêtes publiques.

ASSOCIATION OUEST CORNOUAILLE PROMOTION (AOCP)
Maison du Tourisme Kermaria - BP 52041 - 29122 PONT L'ABBE CEDEX

Tél : 02 98 82 30 30 - Fax 02 98 82 32 18

Email : ouest.cornouaille@wanadoo.fr / Site Internet : www.ouest-cornouaille.com



Du nouveau à la CCHPB



Changement de timonier à la barre ...

Le Conseil de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden s'est réuni le 8 octobre en séance extraordinaire afin d'élire son nouveau Président. En effet, Ambroise Guellec, devenu député lors des dernières élections européennes, a souhaité se consacrer entièrement à l'Europe et à la Région, car, dit-il, « on ne peut pas tout faire bien ». En conséquence, il a remis sa démission de la présidence de la CCHPB qu'il détenait depuis sa création. « Ambroise Guellec aura marqué par son intelligence, compétence et charisme », commentait encore Jeannine Bourhis, doyenne des conseillers et présidente de l'assemblée extraordinaire.



De gauche à droite : Jeannine BOURHIS (Vice-présidente), Pierre PLOUZENNEC (Membre du Bureau), Claudie GUENOLE (Conseillère), Thierry SCLAMINEC (Conseiller).

Deux candidats se présentaient à sa succession : Michel Canévet, maire de Plonéour, et Pierre Plouzenec, maire de Plozévet. Le premier a été élu par 20 voix contre 12 à Pierre Plouzenec. Commentaire du Maire de Plozévet : « Cette élection fait partie de la respiration normale de notre institution. Je souhaite assurer le nouveau président de mon soutien et lui dire mon souhait de travailler ensemble pour le bien de la collectivité ».

Le Bureau est reconduit à l'identique, à l'exception de Guy Marzin maire de Gourlizon, qui devient Vice-président en charge de la Jeunesse. Il y aura donc dorénavant 7 Vice-présidents : Thierry Le Gall (Plonéour), Jeannine Bourhis (Plozévet), Noël Cozic (Landudec), Jean-Pierre Briant (Plogastel St Germain), Michel Burel (Plovan), Daniel Hascoet (Plonéour), Guy Marzin (Gourlizon). Les maires de toutes les communes composant la Communauté seront présents aux réunions de bureau.

Rappelons que 4 élus plozévétiens siègent à la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden.

Last but not least ...

Le même jour, mais dans sa séance ordinaire, le Conseil de la Communauté de Communes a voté la création du poste d'adjoint administratif pour y accueillir Bruno Hubert. Bruno, que nous avons tous appris à connaître et à apprécier, rejoindra donc les services administratifs de la CCHPB où il sera plus spécialement chargé du suivi des marchés publics. Bon vent, Bruno !

A noter sur votre agenda

Elisa Vellia, à Plozévet

En concert, à la chapelle de la Trinité, le dimanche 21 novembre, dans l'après midi

Elisa Vellia est née et a grandi au cœur de la Grèce, bercée par les musiques de son pays. À 21 ans, elle quitte Athènes pour Londres où elle découvre la harpe celtique. Elle explore l'instrument puis travaille quatre années auprès des plus grands noms de la harpe irlandaise et écossaise. Son chemin la mène ensuite en Bretagne où elle s'installe en 1992 et crée le duo Sedrenn avec lequel elle a fait de nombreux concerts en France, Grande-Bretagne, Grèce, Espagne, Hollande, Hong-Kong.

Organisation DIHUN
(en partenariat avec le Mondial'Folk)



Bientôt, le Téléthon.

Mobilisons nous, les 4 et 5 décembre.

« Qu'avons-nous à opposer à la maladie ? Notre courage, notre volonté, les progrès des scientifiques, la solidarité de nos bénévoles, la générosité de nos donateurs, la qualité de nos partenariats. Face à tout cela, la maladie finira par perdre... un jour. Et c'est avec vous que ce jour finira par arriver. »

(Laurence Tiennot-Herment, Présidente de l'AFM).



Brève...

Du côté de l'ULAMIR

Relais assistantes maternelles :

permanences d'informations pour les parents et les assistantes maternelles et ateliers d'éveil pour les tous petits. (Reprendre les dates et horaires en mairie).

Animation enfance :

ouverture du centre de loisirs (3-12 ans) le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Animation ados à partir de 10 ans :

ouverture du local « Jeunes » tous les vendredi de 20h30 à 22h30 et le samedi de 14h à 16h avec une thématique d'ouverture programmée à l'avance avec les jeunes. Pendant les vacances scolaires, animations régulières, sorties, rencontres... consulter le programme en mairie.

Atelier surf :

(jusqu'aux vacances de la Toussaint - Reprise de Pâques à juin) : le mercredi après midi pour les 8-12 ans, de 13h à 17h à la Torche, le samedi matin de 9h à 13h pour les 12-17 ans possédant leur matériel.

« Pour toutes les activités prévues, consulter la plaquette de rentrée ». Renseignements et inscriptions au 06 83 28 03 44

Groupement sportif des deux baies

Les clubs de football de Beuzec, Goulien, Mahalon/Confort et Poullan sur Mer ont accepté pour la saison 2003/2004, au sein de leur entente sportive, la Plozévétiennne. Après cette année de transition, les cinq présidents ont décidé de créer un groupement de jeunes, pour les catégories 13/15/18 ans, afin de maintenir les effectifs et de faire obstacle au transfert de nos jeunes vers des clubs limitrophes.

Un engagement des clubs, signé auprès de la Ligue de Bretagne pour une durée de 4 ans, permettra de travailler sur le moyen terme même en cas de changement des présidents signataires. Ce contrat, de part son article 6 du règlement des Groupements Jeunes, apporte des avancées significatives pour nos jeunes joueurs : maintien des effectifs, qualification de l'encadrement technique, encadrement minimum par un dirigeant licencié/équipe, mise en œuvre de séances d'entraînements adaptées et des moyens correspondants, formation des éducateurs et des dirigeants chaque saison, possibilité d'accéder aux championnats de Ligue. Le groupement, afin de contrôler par la Ligue, devra fournir un bilan annuel avant le 30 avril de chaque saison. De plus, une charte de qualité sportive est en discussion, entre les présidents, afin de préciser tous les aspects de ce groupement. Cet outil devrait permettre une meilleure transition de nos jeunes, entre les écoles de foot et les équipes seniors de chaque club.

La responsabilité du groupement, en étroite collaboration avec les présidents, a été confiée à Pascal Le Pareux et la trésorerie à Patrick Hervé.



Photo de famille, footballeurs en herbe, dirigeants et élus se sont retrouvés le dimanche 3 octobre, au stade de Confort pour donner le top départ à ce nouveau groupement.

Effectifs	joueurs	éducateur	entraînement
13 ans	28	Jean Jaffré	stade Mahalon mercredi de 17h00 à 18h30
15 ans	32	Ernest Trépos	stade de Plozévet mercredi de 17h00 à 18h30
18 ans	22	Vincent Kérisit	avec les équipes seniors

Championnat

13 ans A : 1^{ère} division de district
 13 ans B : 3^{ème} division de district
 15 ans A : 1^{ère} division de district
 15 ans B : 3^{ème} division de district
 18 ans : promotion de 1^{ère} division de district



Les jeunes, voulant rejoindre cette nouvelle structure, peuvent prendre contact au : **02 98 91 45 36**
 L'état d'esprit sportif des cinq clubs a permis à ce groupement de naître.
 Souhaitons lui bonne chance et longue vie.

Graines de champions

Septembre est le temps des rentrées. A l'école de foot, encadrés par une douzaine de bénévoles, ce sont plus de cinquante gamins qui ont rechaussé les crampons. Gageons que ces futures graines de champions porteront avec fierté les couleurs "rouge et noir" de la Ploz.



> Activités à la carte

Activité	Association - Organisme	Lieu	Périodicité	Contact	Téléphone
• FOOTBALL	La Plozévétienne	Stade	mercredi après midi-samedi après midi	Philippe LUCAS	02 98 91 39 30
• PATRIMOINE	Histoire et Patrimoine	Mairie	recherches sur archives	Jos GOURMELIN	02 98 91 45 04
• BIBLIOTHEQUE	Bibliothèque municipale	Esp.G.Le Bail	lundi mardi, 14h à 17h (période scolaire) jeudi, 14h à 15h et 17h à 19h (période scolaire) mercredi samedi, 10h30 à 12h (toute l'année)	Evelyne LE MOIGNE	02 98 91 46 63
• DANSES BRETONNES	Awen	Foyer communal	mercredi à 20.30h	Marc PENNANEAC'H	02 98 74 56 77
• MUSIQUE FOLK, CELTIQUE	Awen	Salle G. Le Bail	dimanche, 10h à 12h		
• CHASSE	La chasse Plozévétienne		Public de + 16 ans de Septembre à février	Michel RAPHALEN	
• CYCLOTOURISME	Amicale Laïque	Salle Jules Ferry	dimanche matin et jours fériés	René BUREL	02 98 91 41 98
• JUDO	Plozevet judo	Salle Jules Ferry	mardi mercredi, 19h à 20h vendredi, 20h à 21h30 et samedi, 10h à 12h	Bruno LADAN	02 98 74 95 67
• MUSCULATION	UFOLEP amicale laïque	Salle Jules Ferry	lundi, mardi, jeudi, vendredi à partir de 18h30	Patrick OGOR	02 98 74 99 14 06 87 70 92 60
• TENNIS DE TABLE	Amicale Laïque	Salle Jules Ferry	samedi, 14h à 17h et mardi, 18h à 20h	Emmanuel MOULLEC	02 98 74 55 15
• GYMNASTIQUE	Amicale Laïque	Salle Jules Ferry	Public femmes adultes lundi, 20h et jeudi, 10h	Anne Marie GOURRET	02 98 91 34 10
• COUTURE PATCHWORK	Amicale Laïque	Foyer communal	lundi, 14h à 17h	Yvette GADONNA	02 98 91 33 11
• GALOCHE	Galoche Plozévétienne	Espace H.Le Moal	toute l'année	Jean René HELIAS	02 98 914095
• BRICOLAGE	Amicale Laïque	Foyer communal	vendredi, 14h à 17h	Jeanine DETRAIN	02 98 91 41 52
• CLUB DU 3ème AGE		Foyer communal	jeudi, 14h à 17h	Marie Jeanne MAO	02 98 91 37 90
• CLUB ARTS ET LOISIRS		Foyer communal	jeudi, 14h à 17h30	Denise CORNEC	02 98 54 48 25
• DANSE RYTHMIQUE ET MODERNE	Tamm Kreiz	Salle mairie	3 à 5 ans, mardi, 17h15 à 18h 6 à 8 ans, mardi, 18h à 19h plus de 9 ans, mardi, 19h à 20h		02 98 82 62 55
• FOOT LOISIRS		Stade	vendredi à 20h30	Jean François JAFFRY	02 98 91 39 05
• BADMINTON (à partir de 12 ans)	ULAMIR	Salle Henri Le Moal	mardi, 17h15 à 18h45	Jean Yves Le GUILLOU	02 98 54 54 20 02 98 74 27 71
• BADMINTON adultes	ULAMIR	Salle Henri Le Moal	mardi, 19h à 20h30	Jean Yves Le GUILLOU	
• RINK HOCKEY (12 à 17 ans)	ULAMIR	Salle Henri Le Moal	jeudi, 17h30 à 19h	Jean Yves Le GUILLOU	
• ROLLER	ULAMIR	Salle Henri Le Moal	samedi, 16h à 17h30	Magali BOURDON	
• DANSES DU MONDE (12 à 17 ans)	ULAMIR	Foyer communal	samedi, 14h à 15h30	Magali BOURDON	
• GENOLOGIE (adultes)	ULAMIR	Salle N°1 mairie	1 mardi/mois début des cours le 19 octobre	Vincent CORDFYR	
• GYM RYTHMIQUE ET SPORTIVE	ULAMIR	Salle Jules Ferry	Jeudi, 17h30 à 19h30	Magali BOURDON	
• HANDBALL CLUB du Cap-Sizun Filles de - de 16 ans		Salle Henri Le Moal	vendredi, 18h à 19h30	Ronan SAVINA	02 98 74 58 91
• GUITARE	DIHUN	Salle N°1 mairie	lundi, 17h20 à 20h30	Fabrice WAELES	02 98 87 68 41
• ACCORDEON DIATONIQUE	DIHUN	Salle N°1 mairie	mardi, 17h à 21h et jeudi, 17h20 à 20h10	Philippe RIVIERE	02 98 87 68 41
• BINIOU - BOMBARDE	DIHUN		mercredi, 16h30 à 18h	Eric OLLU	02 98 87 68 41
• CLAVIER - SYNTHETISEUR	DIHUN	Salle N°1 mairie	samedi, 10h30 à 12h	Frédéric MORVAN	02 98 87 68 41
• ATELIER MOSAIQUE	DIHUN	Salle N°1 mairie	vendredi, 10h à 12h	Martine Le BRAS	02 98 87 68 41



Quels sont vos droits à l'allocation logement, Si vous payez un loyer ...



Vos ressources sont modestes. Quels que soient votre âge, votre situation familiale et professionnelle, vous avez peut-être droit à une allocation pour votre résidence principale.

LES CONDITIONS

- Vous ou votre conjoint devez :
 - être locataire ou colocataire,
 - payer le loyer.

Si le logement vous est loué par un ascendant (parents, grands-parents, arrière-grands-parents) ou un descendant (enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants) vous ne pourrez pas bénéficier d'une aide au logement.

- Vous pouvez être sous-locataire ou habiter :
 - un foyer, une résidence universitaire, une maison de retraite, un centre de long séjour ou d'hébergement pour handicapés,
 - un hôtel ou un logement meublé.

→ Votre logement doit être décent (minimum de confort et de salubrité exigé) et avoir une superficie minimale selon le nombre d'occupants (ex. : 9 m² pour une personne seule).

→ Si vous résidez dans une maison de retraite, un centre de long séjour ou un centre d'hébergement pour handicapés, la chambre ne doit pas être occupée par plus de deux personnes.

LE MONTANT

→ Le montant de l'allocation dépend de nombreux éléments :

- les ressources, la situation familiale, la nature du logement, le lieu de résidence, le loyer, le nombre d'enfants ou de personnes à charge (enfants, parents âgés ou infirmes).

→ Tout changement de situation peut entraîner un nouveau calcul à la hausse ou à la baisse.

→ Les modalités de versement de l'allocation de logement dépendent de la nature de votre logement :

- si vous habitez en HLM, l'allocation est versée chaque mois à votre propriétaire. Son montant est déduit de votre loyer,
- si vous habitez dans un autre logement, elle vous est versée chaque mois. Mais, à votre demande, et en accord avec votre bailleur, la CAF peut lui verser directement l'allocation. Son montant est déduit de votre loyer.

LES DEMARCHES

→ Vous devez remplir un formulaire d'aide au logement. Vous pouvez le télécharger et l'imprimer ou le demander à votre CAF. Retournez-le, complété, daté et signé. Ne tardez pas, sinon vous risquez de perdre une partie de vos droits.

→ Toutefois, si vous percevez une allocation de logement, vos parents ne pourront plus percevoir de prestations familiales pour vous. Leurs droits cessent dès que leur enfant devient allocataire. Aussi, avant de faire votre demande, comparez ce que vous pourrez toucher et ce que vos parents perdront.

POUR REpondre A TOUTES VOS QUESTIONS

- 24 heures/24 et 7 jours/7

→ **0820 25 29 20** (0,118 € / min)

Notre serveur vocal vous permet d'obtenir des informations personnalisées.

Et du lundi au vendredi de 9 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 16 heures

Des conseillers répondent à vos questions.

- Pour simuler un calcul d'aide au logement

→ **Minitel 3615CAF** (0,035 €/min heures creuses et 0,129 €/min heures pleines)

→ **Internet www.caf.fr**



L'association des JSP Jeunes Sapeurs Pompiers



"Ludivine Bernard et Romain Le Quéré, des jeunes plozéviens motivés. Un exemple à suivre..."

Après la rentrée scolaire, fin Septembre, sonne également le démarrage des cours pour les jeunes sapeurs-pompiers du Cap-Sizun représentant les communes du secteur. Au programme de cette année, les JSP vont améliorer leur technique et leurs compétences dans le domaine du secourisme (ils sont tous titulaires de l'attestation de formation aux premiers secours et ont, pour certains d'entre eux, pour objectif de passer le certificat de formation aux premiers secours en équipe).

Le domaine de l'incendie sera également au menu avec la manipulation des tuyaux et des lances, la découverte des pompes, des appareils respiratoires isolants et tant d'autres choses. Enfin n'oublions pas le sport qui est un élément important pour manœuvrer et intervenir efficacement.

Les différentes séances, tant théoriques que pratiques, se déroulent le samedi après-midi aux centres de secours de Pont-Croix et d'Audierne. L'association des JSP du Cap Sizun s'enorgueillit des nombreux succès des différentes promotions au cours de rassemblements départementaux, régionaux et nationaux, tant au niveau sportif que lors de concours de manœuvre. De plus, sept anciens JSP intègreront cette année les centres de secours du secteur comme sapeur pompier volontaire. La section verra arriver tout prochainement une dizaine de nouveaux JSP âgés de 11 ou 12 ans qui suivront une formation de quatre années ponctuées de différentes étapes et examens (initiation, certificat, brevet des cadets, AFPS, CFAPSE).

Plozévet est représenté dans cette aventure tant au niveau des JSP (2 jeunes), du bureau (trésorière) que du groupe des formateurs où les pompiers de Plozévet viendront renforcer l'effectif. Bon courage à tous ces jeunes, au Président de l'Association et à l'ensemble du bureau, au Chef de Centre du Cap Sizun (Lieutenant Bello) et à l'ensemble des formateurs dirigés par Joël Colin pour que cette année permettent à nos JSP de s'accomplir dans leur engagement.

Contact : Association des JSP du Cap Sizun, Centre de Secours, Rue du Goyen 29770 Audierne"

Marie-Augustine Sergent

rejoint le « club des
centenaires » de la
Résidence de la Trinité !

Et de trois ! La résidence de la Trinité compte désormais trois centenaires parmi ses résidents : Mme Campbell, Mlle Vigouroux et désormais Mme Sergent.

Le 7 septembre 1904, dans le village de Porzembreval, Marie-Augustine Sergent voyait le jour. Son père, métayer, et sa mère avaient une petite ferme où ils élevaient leurs six enfants.

Marie-Augustine a perdu son père très jeune, elle a dû aider sa mère : adieu l'école, elle n'y fera -à son grand regret- qu'un bref séjour de huit jours ! La vie s'écoule ainsi entre les soins à donner aux deux vaches et aux cochons, les travaux pour les cultures maraîchères et la récolte du goémon. Mai 1927, Marie-

Augustine en tenue de mariée bigoudène, épouse un meunier de Plovan. Le couple va résider à Plozévet où naîtront trois enfants.

Marie-Augustine poursuit sa vie entre la vente de ses légumes avec son beau-frère surnommé depuis l'enfance « Per pe Lom », et le ramassage du goémon à chaque marée propice. Au printemps, dans l'eau jusqu'à la taille, Marie-Augustine comme nombre d'autres Plozéviennes récoltera cette manne maritime : les algues. Séché, puis brûlé ce goémon produisait des pains de soude, desquels on extrayait l'iode : un plus pour le budget familial serré. Dans cette vie laborieuse, Marie-Augustine a su préserver deux qualités : le respect et le partage. Depuis le 1er août 1988, Marie-Augustine habite au foyer logement.



De gauche à droite :
Marie Augustine Sergent,
née le 7 septembre 1904
Marie Anne Vigouroux,
née le 1er novembre 1903
Fernande Campbell,
née le 6 février 1903



Don du sang

La transfusion sanguine est indispensable et vitale dans le traitement de nombreuses pathologies :

• Les leucémies :

Lorsque la chimiothérapie a détruit les cellules de la moelle osseuse, on a recours aux plaquettes et aux globules rouges.

• Pour l'hémophilie :

Les grandes brûlures, le traitement des maladies infectieuses on a besoin de plasma et de médicaments issus du plasma. Le plasma de groupe AB notamment est très précieux pour la préparation de plasma thérapeutique. Ce groupe est utilisable pour tous les receveurs, quel que soit le groupe, et surtout pour les enfants nouveaux-nés.

• *Pour les hémorragies importantes lors d'un accident, une opération chirurgicale, la transfusion de globules rouges est essentielle.*

➔ Vos rendez-vous à Plozévet pour 2005

*(Au Foyer Communal
de 15h à 19h)*

- *Le vendredi 28/01*
- *Le vendredi 03/06*
- *Le vendredi 30/09*

Les pionniers de Kervinou ...

Au début de cette année 2004, lors d'une conférence organisée par l'Association « Histoire et Patrimoine » (origines des noms de lieux de Plozévet), Pierre Sclaminet, de Kervinou, nous a remis une coupure de journal, très ancienne, toute jaunie, dont il ignorait d'ailleurs la date de parution, sortie de ses archives personnelles ...

Immédiatement, le titre de ce document nous a « accrochés ». Et toutes les questions ont tout de suite fusé... Qui ? Où ? Quand ? Comment ? ...

L'unique façon d'approfondir les conditions dans lesquelles s'était déroulée cette action collective, était de rencontrer Pierre Sclaminet. Rendez-vous pris le lundi 7 juin à 10h30, Pierre et son épouse nous ont reçus à Kervinou, avec leur gentillesse bien connue de tous.

Et là pendant une bonne heure, tous les souvenirs « remontaient » ... comme si cet événement s'était déroulé la veille !

La date de parution de l'article a été retrouvée rapidement (dans les avis de décès au dos du document !) : journal Ouest-France du jeudi 29 octobre 1959.

« Et dire que cette installation n'aurait pas pu se faire sans électricité ! Rendez-vous compte que Kervinou a été le dernier quartier de la commune à être électrifié... le bourg l'était en 1935, Ménez-Guret en 1953 et Kervinou ... en 1959 ! »

Tout a commencé lors de réunions dites « de vulgarisation agricole », organisées par la Chambre d'Agriculture dans les années 55-60. Les techniciens et techniciennes incitaient les agriculteurs et les agricultrices à se tourner résolument vers la modernité, tant au point de vue professionnel que dans le domaine du cadre de vie. Et, sur les conseils de Monsieur Balay, ingénieur du Génie rural (qui était maire de Rosnoën à l'époque), les deux agriculteurs, Pierre Sclaminet et André L'Helguen, éléments moteurs du projet, entraînèrent leurs voisins Jean-Marie L'Helguen, Michel Le Gall et Corentin Le Corre dans cette aventure. Le groupe ainsi formé se constitue en association « syndicale », statuts rédigés et déposés en Préfecture. L'objectif de ces pionniers de Plozévet n'était rien moins que d'établir un réseau de distribution d'eau « courante » dans le village ! La matière première, l'eau, existait en abondance dans le puits situé au sud-est du village, tout près de la « ligne ». La source qui alimente ce puits peu profond (1,50m) ne s'est jamais tarie, même pas en 1976, l'été de la grande sécheresse. Et, comme le courage et la volonté de réussir animaient ces hommes, chacun mit la main à la pâte. A la pelle et à la pioche, ils creusèrent une tranchée de 60cm de profondeur en remontant vers le haut du village. Evidemment, on n'a jamais vu un ruisseau même canalisé remonter une pente ! Il fallait donc acquérir une pompe électrique et une cuve-réservoir de 1000 litres (placée

initialement chez André L'Helguen), et pour réaliser cette dépense, obtenir des subventions. Malgré l'intervention de Monsieur Balay, la commune demeura sourde : le bourg n'était pas encore desservi en eau, seule l'Ecole Georges Le Bail avait son château d'eau et son réseau interne. La situation de ce village était vraiment exceptionnelle !

Les subventions vinrent de l'Habitat rural. Les travaux terminés, une petite fête réunit tous les acteurs chez André L'Helguen (photo prise ce jour-là).

Aujourd'hui, ce réseau de distribution d'eau fonctionne toujours et les responsables de l'Association font analyser l'eau régulièrement.



De gauche à droite :

Alain L'Helguen, Alain-Marie Le Corre, René L'Helguen, Pierre Sclaminet, Jean-Marie Bosser, Monsieur Balay (ingénieur du Génie rural), André et Célestine L'Helguen et leurs deux enfants, André L'Helguen père, Michel Le Gall, Jean-Marie L'Helguen, Corentin Le Corre, Alain Sclaminet.



Les noms des villages de Plozévet

Eléments de leur histoire > 3^{ème} et dernière partie

Les noms des villages de Plozévet, comme ceux des autres communes, n'ont pas toujours été écrits comme ils le sont actuellement, et encore, leur graphie n'est-elle pas fixée aujourd'hui de manière absolue. Pour en comprendre la signification, il faut essayer d'en retrouver les formes anciennes, et notamment celles qui sont les plus proches de l'origine. Les documents où elles figurent sont presque tous liés à la collecte des impôts. Nous présentons aujourd'hui la dernière partie des recherches d'Albert Deshayes, auteur de plusieurs dictionnaires de toponymie bretonne (étude des noms de lieux).

Nous présentons les noms de village par ordre alphabétique, en donnant entre parenthèses la forme la plus ancienne relevée ainsi que l'année, puis sa signification.

Kerongar Divisquin (Kergongar Divisquin, 1426) comprend le nom ancien « Congar », au sens de « ami éminent ». Le second mot « Divisquin » reste obscur.

Kerongar Nabadès (Kergongar Nabades, 1426) comprend, en second élément, le nom « an abades », l'abbesse. Il est difficile de dire de quelle abbaye de femmes dépendait ce village au cours du bas moyen âge.

Kerrest se rend probablement par le « village de Le Rest ».

Kerrien (Kerrian, 1426), où se trouvait autrefois un manoir. Le deuxième élément, "Rian", est un nom de personne, dont la racine "ri" avait le sens de "roi" en vieux-breton.

Kerveillant (Kermeillan, 1514) est formé avec le nom ancien « Maelgen » évolué à « Maelian », puis à « Meillan » ; c'est un composé de « mael », princier et de « gen », naissance.

Kerveillérec (Kerverenec, 1649) est probablement formé sur le radical « merien », fourmis.

Kervélen (Kermelon, 1426) est formé sur le nom ancien « Maelon », dérivé de « mael ».

Kervern (Kerguern, 1592) comprend le mot « gwern », marais.

Kerveugard (Kerveugar, 1582) comprend le nom « Beugar », forme évoluée d'un ancien « Budcar », formé de « bud » victoire et de « car », ami.

Kervinily (Caer Uuenheli, vers 1050) comprend le nom « gwennili », hirondelles.

Kervinou (Kerguenou, 1589) est formé d'après le nom ancien « Guennou », dérivé de « gwenn », blanc, sacré.

Kervouéret (Kerloueret, 1536) comprend le nom « glaouer », charbonnier, au pluriel, sous une forme altérée.

Kerzibou (Kersibreu, 1604), formé avec le nom possible « Sibrou », que l'on rapprochera du gallois « syberw », fier, orgueilleux, généreux.

Kerziouret (Kerdyoret, 1426), contient le nom « Dioret », anciennement « Drichuuoret ».

Kerzivet (Caer Dabat, vers 1050) ; le composant ancien « Dabat » reste inexpliqué.

Kerzuot (Kerduot, 1536) est formé avec le terme « duaod », ubac. (L'ubac est le versant d'une montagne ou d'une colline exposé au nord.)

Kerzy (Kerdy, 1652) comprend un second élément « -dy », obscur.

Lanmarzin (Lamarzin, 1661) est à rendre par l'enclos de (saint) « Marzin », forme bretonne de « Martin ».

Lanvoran (Lanmorán, 1426) est l'enclos de « Moran », saint qui a aussi donné son nom à Sainte-Marine (en Combrit), en breton « Sant-Voran ».

Lesmenguy (Lesmainguy, 1426) était la motte féodale d'un seigneur nommé « Menguy ».

Lesneut (Lesneut, 1514) était aussi la motte féodale d'un seigneur nommé anciennement « Gnot », mot au sens de « habituel ».

Lesplozévet (Lesplozevet, 1635) s'applique à un « village » situé près du bourg de Plozévet, l'élément « les- » étant ici l'ancien mot français « les- », qui signifie « près de ».

Lessunus (Lescunez, 1514) est la motte féodale bâtie par un seigneur répondant au nom très ancien de « Kennuz ».

Lestréouzien (Lestnougozian, 1426) s'applique à un village situé près de celui de Tréouzien, Plouhinec.

Lestrouguy (Lestrouguy, 1540, mais Lestrouguy, 1639) désigne sans doute une motte féodale bâtie par un seigneur du nom de « Gourguy », le « -t- » intermédiaire n'étant probablement qu'une consonne de composition, ajoutée pour faciliter la prononciation du nom.

Lestuyen (Lestuhan, 1338) désigne la motte construite par un seigneur du nom de « Tutgen », nom attesté sous la forme « Tujen », dans « Saint-Tugen » en Mahalon et en Primelin.

Leuré (Leuzre, 1514) s'applique en général à un emplacement mégalithique.

Lezavrec (Enesaffrec, 1426) est à rendre par « l'île au guéret ».

Lostalen (Lostonlen, 1426) c'est littéralement « la queue de l'étang ».

Mengleu (Mengleuz, 1514) répond au breton « mengleuz », carrière.

Merros (Mezros, 1514) se décompose en « maes », champ ouvert, et en « ros », coteau.

Mespirit (Mesperit, 1540) a le sens de « lieu planté de néfliers ».

Moulin Coing (moulin du Coign), est formé avec le breton « kog », coin.

Moulin de Brénizénec (moulin Brenizennec, 1677), voir Brénizénec.

Moulin de Kerguinaou, voir Kerguinaou.

Moulin de Kéringard, voir Kéringard.

Moulin de Kerzuot, voir Kerzuot.

Moulin de la Trinité, voir La Trinité.

Moulin de Lestuyen, voir Lestuyen.

Moulin Goff (moulin du Goff, 1675) admet le nom « Le Goff » comme second élément.

Moulin Keréniel, voir Keréniel.

Pellan (Penlan, 1426) s'est installé « au bout de la lande ».

Penity répond au breton « peneti », ermitage, littéralement « lieu de pénitence ».

Penquer, pour lequel nous n'avons pas trouvé de forme ancienne, désigne en breton un lieu situé aux issues d'un village.

Pennengoat est à rendre par « l'orée du bois ».

Penviny (Penguiny, 1514) comprend les noms « penn », bout, et « gwini », vigne. Tout laisse donc à penser que l'on a cultivé la vigne jadis en ce lieu.

Porzembreval (Porzebreval, 1471) contient le mot « porzh » qui s'applique tant

à une habitation noble à cour fermée qu'à une crique, et un nom possible de personne difficile à définir. Du fait qu'il est situé non loin de la mer et qu'il n'est pas attesté comme ancien lieu noble, on retiendra plutôt le sens de « crique ».

Poulbréhen comprend le nom « poull » au sens général de « étendue d'eau », et de « Bréhen », possible nom de personne, si ce n'est une forme diminutive de « brec'h », colline.

Poulhan (Poulcazan, 1426), où le nom « poull » s'applique au lieu marécageux qui s'étend au niveau du ruisseau qui se jette dans la mer à Pors-Poulhan, le second élément étant la forme contractée du nom ancien « Cazan ». On remarquera que le nom de personne « Poulhazan » n'a pas subi la contraction.

Pouldu se rend en français par « l'étendue d'eau noire ».

Pratmeur, c'est « le grand pré ».

Queldrec (Kereldrec, 1588) reste, malgré la forme ancienne, de sens obscur.

Ruviscou (Ruviscou, 1514) se décompose en « ru- » probable raccourci de « run », tertre, et de « -viscou », forme adoucie du nom ancien « Guiscou », dérivé en « -ou » de « guisc », armure.

Saint Démet (Saint Demet, 1603) note la forme savante du nom du saint fondateur de Plozévet.

Scantourec reste obscur en l'état, car il ne répond à aucun mot breton actuel ou ancien.

Stang-ar-C'hoat, littéralement « l'étang du bois » ; mais on notera que le nom « stank » a pris, en Cornouaille, le sens de « vallée ».

Stang Vihan contient également le nom « stank », étang, et l'adjectif qualificatif « vihan », forme mutée de « bihan », petit.

Tal-ar-Menhir, « près du menhir », tire son nom du menhir proche.

Trébrévan (Trebrivan, 1635) rappelle le nom de la commune des Côtes-d'Armor, Trébrivan ; il est composé de « tre », trève, et du nom propre « Privan », forme adoucie issue d'un ancien « Pritman ».

La Trinité (la Trinitte, 1571) doit son nom à la chapelle bâtie en l'honneur de la sainte Trinité ; il est à noter que toutes les chapelles répondant à ce nom datent du XVI^{ème} siècle.

Trohinél (Tnouhinél, 1426) se décompose en « tro- », forme évoluée de l'ancien « tnou », vallée, suivie du probable nom ancien « Hinel ».

Trologot (Trelogot, 1517) se rend par « la vallée aux souris ».

Ty-Bout, c'est « la maison du bout ».

Ty-Dour se trouve près de l'eau.

Ty-Guen, c'est « la maison blanche ».

Ty-Ludu, c'est « la maison des cendres » et, par extension, « la maison aux engrais ».

Remerciements à Albert Deshayes et à Gilles Goyat

Naissances :

- 20/07 Inès COLIN
Méné Queldrec
- 04/08 Lila GENTRIC
8, Passage Jeanne d'Arc
- 11/08 Orégane GOYAT
Scantourec
- 03/09 Nathan ROHOU
15, rue d'Audierne
- 20/09 Gwendal BONVARLET
19, Cité des Hirondelles
- 27/09 Mathilde COQUET
21, rue des Alouettes

Mariages :

- 24/07 Fabien TRIBUT
LA VALETTE DU VAR (Var)
Anne DESSAIGNE
18, rue de l'Océan
- 31/07 José FOUQUET
Mickaëlle SAOUZANET
2 lotissement de Kermao
- 14/08 Jean-Claude BOTREL
Simone DURAND
32, avenue Georges Le Bail

- 25/08 Julien BOUREAU
Gaëlle LAVAREC
La Trinité
- 28/08 Sébastien PEUZIAT
Kerlaéron
Sabrina LE CORRE-LAMBOUR
14, rue des Alouettes
- 28/08 Eric GLOAGUEN
QUIMPER (29)
Anne BOSSER
Lostalen
- 11/09 Pierre GALAND
Patricia CLOAREC
Kerguernec

Décès :

- 20/07 Alain Marcel LE CORRE
82 ans - Lestrouguy
- 02/08 Roger LUCAS
82 ans - Ménez Queldrec
- 02/08 Raymond LE GOFF
55 ans - Kergolier
- 07/08 Marie-José MAZEAS épouse TREGUER
59 ans - Kervoueret

- 10/08 Marie CABILLIC veuve HENAFF
89 ans - 10, rue de la Baie
- 10/08 Yvette DADEN
73 ans - Rue de Bel Air
- 14/08 Philibert QUIDEAU
76 ans - Résidence La Trinité
- 30/08 Marie-Catherine GUEGUEN
épouse LE GALL
72 ans - Keristin
- 30/08 Jeanne KEROUREDAN veuve CABILLIC
93 ans - Résidence La Trinité
- 06/09 Jean-Jacques BUREL
90 ans - 85, rue d'Audierne
- 24/09 Marie-Corentine VIGOUROUX
veuve KERVELLANT
95 ans - Palud Penland

Patrimoine

La culture du chanvre à Plozévet

(suite de l'article paru dans notre dernier bulletin)

Dans notre édition du mois de juillet dernier, l'association « Histoire et Patrimoine » nous retraçait une page d'histoire autour du lavoir de Lestuyen et son importance dans la culture du chanvre. L'importance économique de cette culture, nous la retrouvons dans les documents cadastraux de l'époque :

A Plozévet, le relevé effectué sur la matrice du plan cadastral de 1828 fait apparaître les parcelles suivantes ensemencées en chanvre: (Vous lirez dans l'ordre : le nom du cultivateur, le nom du village, le numéro, le nom et la superficie de la parcelle)

• Section A, dite de Kermenguy : néant

• Section B, dite de Kervinou :
HENAFF Philibert, Mespirit, n° 293,
« Liors* canap* », terre labourable de 22,6 ares
GUELLEC Etienne, Ker... (illisible), n° 1593,
« Liors canap », terre labourable de 11,3 ares

• Section C, dite de Divisquin :
mineurs TYMEN (domaniers de Poulhazan Jean), Kergroës, n°311, « Liors canap », terre labourable de 6,8 ares
BOSSER Henry (domanier du marquis de Pleuc), Merros huella, n° 241, « Liors canap », courtil de 6,2 ares
GOURLAOUEN Michel (domanier Baillif (?) Kerlavanec à Quimper), Lesneut, n° 1567, « Liors canap », courtil de 4,2 ares
GUELLEC Charles, Merros huella, n° 1907, « Liors canap », courtil de 7,4 ares
BOSSER Henry (domanier du marquis de Pleuc et consorts), Merros huella, n°?, « Liors canap », terre labourable de 6 ares

• Section D, dite de Pouldu :
LE GOFF Mathieu, Kerguinaou, n° 69,
« Leours* canap », terre labourable de 10,5 ares

Veuve TARDY (à Quimper), Kerguinaou, n° 102, « Leors* canap », terre labourable de 26,3 ares
LE GOUIL Mathieu, (propriétaire Vve Tardy), Porsebréval, n° 362, « Leour* canap », terre labourable de 7,3 ares
BOURDON Pierre (domanier de Vve Tardy), Porsebréval, n° 374, « Liors canap », terre labourable de 4,4 ares
LE GOUIL Mathieu, (domanier de Vve Tardy), Porsebréval, n° 375, « Liors canap », terre labourable de 5,3 ares
KEROUREDAN Jacques (domanier de Vve Rivet), Merros huella, n° 873, « Liors canap », terre labourable de 10,5 ares

• Section E, dite de Kéringard : néant

• Section F, dite de L'église :
LE BARS Jacques (domanier de Dréau et consorts), Lesplozévet, n° 703,
« tachen* canaps* », courtil de 84 centiares
MADEC Jacques (domanier de Dhaërel à Ploermel), Kerling, n° 1140, « poul* canaps », pré de 5,5 ares
MADEC Jacques, (domanier de Dhaërel à Ploermel), Kerling, n° 1144, « Liors canaps », courtil de 4,3 ares
VIGOUROUX Jean, (domanier de Rousseau et consorts), Kervinily, n° 1275, « Liors canaps », terre labourable de 13,7 ares
Vve COLIN (domanière de Dhaërel à Ploermel) ? n° 1147, « Liors canaps », courtil de 5,7 ares
Vve CABILLIC (domanière de Dhaërel et consorts), Lostallen, n° 1408, « Liors canap », courtil de 7,8 ares.
La culture du chanvre au 19ème siècle, à Plozévet, avait donc une importance certaine, puisque, sauf erreur ou oubli de notre part, elle occupait une superficie totale de 1,6664 hectare.

*canap, canaps, ougan = chanvre
leour, leours, liors, leors = courtil
poul = mare
tachen = champ



Mairie de Plozévet
14 rue Jules Ferry - 29710 Plozévet
Tél. 02 98 91 30 10
Fax 02 98 91 40 29
e.mail : Commune.Plozevet@wanadoo.fr
www.plozevet.info

Directeur de la publication :
Pierre PLOUZENNEC, Maire

Responsable de la rédaction :
Pierrot BOSSER, Adjoint

Ont participé à la rédaction :
le bureau municipal, la commission
communication et les services
administratifs de la commune

Crédit photos :
Raymond CHIMIER,
Laurence PRIME,
Roxana DURAND,
Philippe SANDRIN,
Thierry GUENOLE
Les associations,
La Municipalité.

Maquette, Mise en page :
Agence id.celt - Quimper

Impression :
Le Berre Imprimeur - Quimper